



la Prépa Efficace



1 – Quels sont les critères de sélection ?

L'inscription est décidée sur la base du dossier scolaire.

2 – Qui sont les enseignants au CPES ?

Les cours sont assurés par une équipe de professeurs de hauts niveaux maîtrisant les matières et les spécificités des concours.

Des interventions sont assurées par des professionnels, partenaires du CPES, pour optimiser l'accompagnement vers la réussite aux concours (ateliers, découvertes de diverses professions paramédicales, jurys blancs d'oraux).

3 – Quel est l'encadrement pédagogique ?

Diffusé sur les 16 écoles du CPES, le volume horaire des enseignements est important. Il permet de couvrir l'ensemble des programmes et de continuer les entraînements jusqu'aux dernières épreuves en avril.

Les élèves sont pris en charge bien avant la rentrée de septembre (stages de révisions intensives et tests de niveaux, stages en milieux professionnels, consignes de révisions,...)

Nos classes sont de niveaux homogènes, ce qui permet de ne prendre aucun retard dans la compréhension des enseignements.

A partir d'octobre, des cours supplémentaires de soutien scolaire sont organisés en petits groupes pour optimiser la progression.

4 – Y a-t-il des contrôles (concours blancs) réguliers ?

Véritables répétitions des épreuves passées chaque année dans les différentes écoles, des devoirs de type concours complètent chaque semaine ceux faits en classe ou à la maison. Les élèves sont systématiquement classés au plan local et national tout au long de l'année.

5 – Comment sont organisés les horaires ?

Les cours hebdomadaires sont organisés en ½ journées pour laisser du temps libre pour l'important travail personnel et quelques activités de sport ou culture...

6 – Les élèves ont-ils accès à des annales des concours ?

Le CPES met à la disposition de ses étudiants les annales des cinq dernières années de chaque concours en France. Ces annales disponibles sur le serveur

informatique auquel ils ont accès permettent à nos candidats de connaître et de maîtriser tous les types d'exercices posés dans les différentes écoles.

7 – Un conseil personnalisé est-il apporté aux élèves ?

Les élèves sont constamment évalués et suivis par l'encadrement au regard des concours envisagés et des notes obtenues semaines après semaines. L'équipe pédagogique peut ainsi orienter chaque élève vers les concours qui seront les mieux adaptés à ses potentialités personnelles.

Les classes étant à effectifs limités, nos enseignants peuvent apporter sans retard une réponse à toute question posée.

8 – Quel est le soutien proposé au plan administratif ?

Les étudiants sont informés des dates d'inscription et des dates des épreuves de tous les concours. Le CPES prend en charge le suivi des dossiers d'inscription aux concours. Les élèves gagnent ainsi un temps précieux pour organiser au mieux leurs candidatures et se consacrer aux enseignements.

9 – Peut-on passer des concours de métropole sur place à La Réunion ?

Le CPES prend en charge ses élèves dans leurs démarches à l'égard des écoles de Métropole et de l'ARS de La Réunion pour solliciter la passation des épreuves écrites des concours en délocalisation sur place à La Réunion.

10 – Quels contacts de l'équipe pédagogique avec les parents ?

Au CPES la relation, la convivialité et la solidarité sont encouragées comme des valeurs porteuses de réussite (journée d'intégration à la rentrée, Amicale des élèves, contacts réguliers et suivis avec les professeurs référents et la Direction, suivi des absences et retards des élèves, réunions avec les parents, transmission de relevés de notes,...)

www.cpes.re
www.cpes.fr